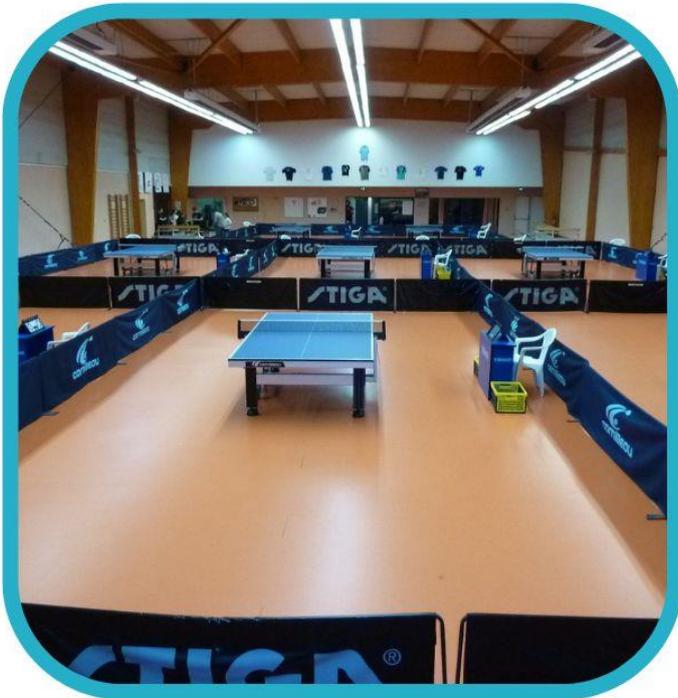


2023

TITRES INDIVIDUELS LNATT



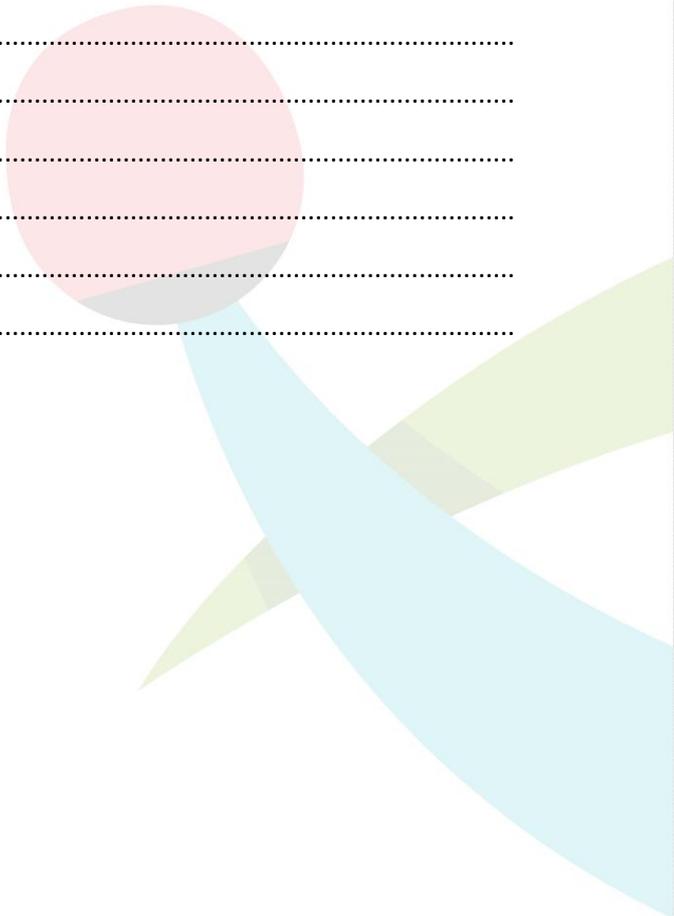
25 et 26 février



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



- Le mot du Président de la ligue
- Le mot du Président du Comité de la Charente
- Le mot du Président du TTGF
- Le mot du Maire d'Angoulême
- Le mot du Président du département de la Charente
- Le règlement des Titres Individuels 2023
- Les Juges-Arbitres
- Plan de la salle
- Horaire général
- Liste des participants
- Où dormir ?
- Où se restaurer ?.....
- Adresse de la salle, contacts et n° d'urgence



MOT DU PRÉSIDENT DE LA LIGUE



La Ligue de Nouvelle-Aquitaine de Tennis de Table a confié cette année l'organisation des finales régionales individuelles (journées des titres) au TTGF Angoulême.

Ce club est un habitué des organisations de haut niveau et c'est avec la certitude d'avoir un déroulement sans soucis que nous lui avons attribué cette manifestation.

La qualité de l'encadrement, notamment au niveau des bénévoles, et les conditions matérielles remarquables font que tout ne peut que bien se dérouler.

Ne reste plus aux participants, joueurs et joueuses, qu'à assurer le spectacle.

Daniel MARCHAND



MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE LA CHARENTE



Organisée en 2018, le club du TTGF ANGOULÊME s'est vu confié une nouvelle fois cette compétition majeure de la Ligue NOUVELLE-AQUITAINE.

Effectivement, le club phare de la CHARENTE accueillera le Samedi 25 et le Dimanche 26 Février les titres régionaux, le Top 16 individuel regroupant 120 athlètes de la Ligue NOUVELLE-AQUITAINE.

Brillant club organisateur et reconnu sur le plan national, le Comité de la CHARENTE de Tennis de Table remercie le Président du TTGF ANGOULEME Denis PAQUEREAU et son Comité d'Organisation pour ce weekend de tennis de table proposé notamment aux Charentais.

Le Comité de la CHARENTE de Tennis de Table souhaite la meilleure réussite à tous durant ces deux jours de haut niveau de compétition.

Bienvenue aux sportifs, encadrants, arbitres et juge-arbitres, organisateurs, bénévoles et spectateurs.

Félicitations et merci au TTGF ANGOULÊME.

André SARDET



MOT DU PRÉSIDENT DU TTGF ANGOULÊME



La ligue de La Nouvelle-Aquitaine de tennis de table, a confié à nouveau à notre club, le TTGF, l'organisation des titres régionaux le TOP 16 individuel.

Cette compétition se déroulera les 25 et 26 février prochains 2023.

L'équipe de bénévoles, orchestrée par Anthony GUITREAU, va relever ce challenge et fera tout pour que les 120 pongistes puissent évoluer dans d'excellentes conditions, dans nos très belles installations mises à disposition par la ville d'Angoulême.

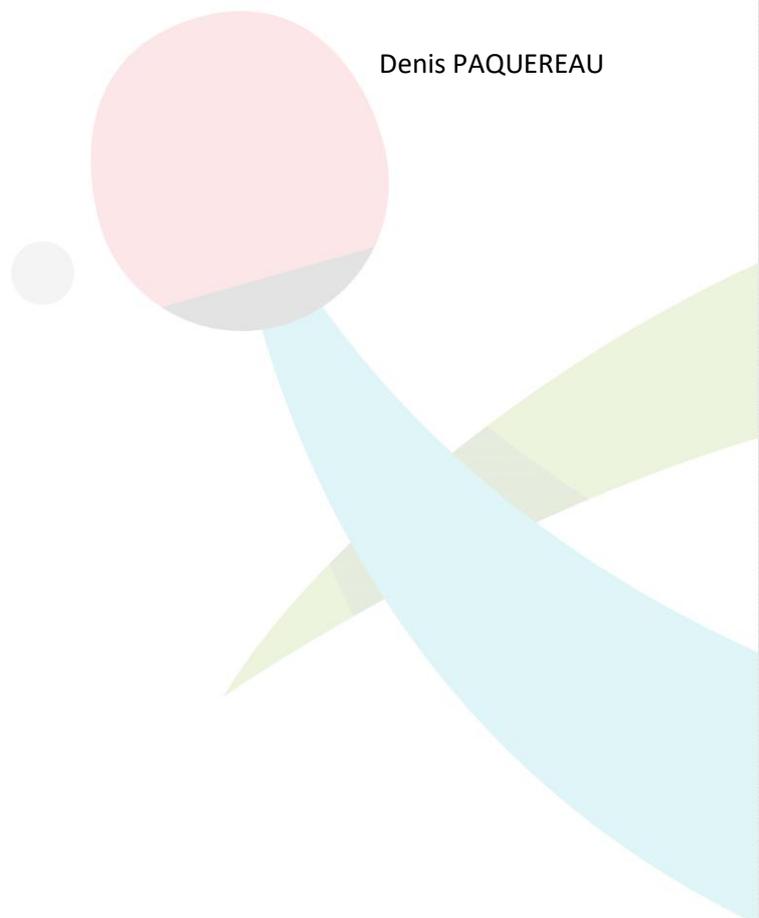
Je tiens à remercier ceux qui nous soutiennent au quotidien : le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la ville d'Angoulême et tous nos partenaires.

Merci aux juges-arbitres, aux arbitres aux bénévoles pour leur professionnalisme, leur disponibilité et leur gentillesse.

Bienvenue à tous les athlètes et leurs accompagnateurs à Angoulême et en Charente.

Excellente compétition à toutes et tous !

Denis PAQUEREAU



MOT DU MAIRE D'ANGOULÊME



Depuis longtemps déjà, le TTGF fait briller le tennis de table dans notre ville et bien au-delà !

Encadrement, formation, organisation d'événements et de compétitions, le club est sur tous les fronts.

Grâce à une équipe de sportifs, éducateurs, dirigeants, bénévoles très motivée, la pratique du ping-pong se développe sur notre territoire et les résultats sont toujours au rendez-vous !

L'organisation du TOP 16 régional n'est pas une nouveauté pour le TTGF et je sais que nous pouvons compter sur le club pour nous offrir une compétition de haut vol, parfaitement orchestrée.

Le Jour J, nous aurons plaisir à assister aux performances des meilleures joueuses et joueurs régionaux.

Un grand merci à l'ensemble des acteurs engagés, grâce à qui nous écrivons ce chapitre du tennis de table dans notre ville !

Bon championnat à toutes et tous... et que les meilleurs gagnent !

Xavier BONNEFONT

MOT DU PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE



Le Département de la Charente a mis au cœur de sa politique sportive le soutien aux sportifs et aux organisateurs d'épreuves sportives.

Je me réjouis que le TTGF Angoulême Charente organise à nouveau les épreuves pour les titres régionaux de la Nouvelle-Aquitaine et qui vont réunir quelques 120 athlètes.

Le Département de la Charente est partenaire de cet événement où les joueurs et joueuses s'y rencontreront pour défendre les valeurs du sport et pour promouvoir la pratique du tennis de table.

Je remercie tout particulièrement le TTGF pour son engagement dans l'organisation de cet événement. Je souhaite à toutes et tous de très belles journées d'épreuves !

Philippe BOUTY



RÈGLEMENT DES TITRES INDIVIDUELS

Article 1 – Organisation

Cette compétition est organisée par la ligue Nouvelle-Aquitaine, pour ses licenciés.

Elle décerne les **Titres de Champion de Nouvelle-Aquitaine** Tennis de Table par catégories d'âge et qualifie 2 joueurs et joueuses dans toutes les catégories jeunes pour les championnats de France.

Le champion de Nouvelle-Aquitaine de chaque catégorie jeune sera qualifié directement pour les championnats de France de la catégorie dont il a gagné le titre. Une Wild Card sera attribuée par Commission Technique Régionale pour l'attribution de la seconde place aux championnats de France.

Dans le cas où le champion de Nouvelle-Aquitaine serait déjà qualifié aux championnats de France, une seconde Wild Card sera attribuée par la Commission Technique Régionale.

Article 2 – Catégories

10 catégories sont représentées lors de cette compétition :

Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors et Séniors, en Garçons et Filles.

Les tableaux masculins, Benjamins à Juniors sont composés de 16 participants. Pour le tableau Seniors garçons 10 participants.

Les tableaux féminins seront composés de 10 participantes en Benjamins, Minimes, Cadettes, Juniors et Seniors.

Article 3 – Qualifications, Inscriptions, repêchages et forfaits

Les joueurs ou joueuses de nationalité étrangère peuvent participer à cette compétition à condition de remplir les critères de qualification du présent règlement.

Dans toutes les catégories les joueurs et joueuses sont **sélectionnés dans l'ordre des points classements du mois précédent la date de la compétition**

Dans les catégories Garçons et Filles : Benjamins, Minimes et Cadets, la participation au Critérium Fédéral est **obligatoire**. De plus les Poussins et Poussines répondant aux critères de qualification pourront participer aux titres Benjamins ou Benjamins.

Dans les catégories Garçons et Filles : Minimes et Cadets, deux « Wild Cards » pourront être attribuées dans chacune de ces catégories par la Commission Technique Régionale.

En benjamins Garçons 4 « Wild Cards » et en benjamins Filles 2 « Wild Cards » pourront être attribuées dans cette catégorie par la Commission Technique Régionale.

L'engagement des catégories seniors Garçons et Filles se fera sur une inscription libre mais ne seront **sélectionnés que les 10 meilleurs dans l'ordre des points classements du mois précédent la date de la compétition, sous réserve d'un minimum de 2100 points pour les garçons et de 1100 points pour les filles.**

Une « Wild Card » pourra être attribuée dans les catégories juniors et séniors par la Commission Technique Régionale.

Pour les Joueurs et joueuses engagés, ne participant pas au critérium fédéral, des droits d'inscriptions de **5 €** pour les séniors et les juniors devront être acquittés par le joueur ou la joueuse à la Ligue Nouvelle-Aquitaine avant la compétition.

Chaque joueur ou joueuse, suivant son nombre de points classement, peut, éventuellement, se retrouver éligible dans les catégories supérieures s'il figure sur la liste dans les 8 premiers de la liste initiale en séniors messieurs et parmi les 6 premiers dans les autres catégories mais, ne peut participer qu'à une catégorie.

En conséquence, le joueur (ou ses représentants) devra choisir la catégorie où il souhaite concourir, **3 semaines** avant la date de la compétition.

Tout joueur qualifié, ayant confirmé sa participation, se verra infliger une pénalité financière dont le montant a été fixé à 30€, en cas de forfait non prévenu. Si le désistement a pour motif une raison médicale, il sera demandé un justificatif **avant la date de la compétition**.

Les participants étant inscrits sous la responsabilité de leur Association (cf. article 3), la pénalité financière sera facturée à l'Association par la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Tennis de Table.

Tous les joueurs et joueuses qualifiables, ainsi que les remplaçants, recevront une convocation individuelle sous la responsabilité de leur association.

Cette convocation devra être retournée à la Ligue dans les délais demandés. Passée cette date, en fonction des listes de joueurs et joueuses ayant confirmé ou pas leur participation, les joueurs et joueuses remplaçants seront conviés à la compétition jusqu'à compléter la liste des engagés.

Les repêchages devront être finalisés avant les **8 jours précédant la date de la compétition**

Article 4 - Abandons pendant l'épreuve

Les abandons (blessures ou autres) les parties seront comptabilisées pour le joueur ou la joueuse concerné mais ne seront pas intégrées au classement final de cette épreuve

Article 5 – Déroulement sportif

La compétition se déroulera sur deux journées.

Deux joueurs ou joueuses d'une même association doivent être placés dans des poules différentes. En cas d'impossibilité, ils doivent être placés de façon à se rencontrer le plus rapidement possible au cours de la compétition

Les Tableaux féminins se déroulent sous forme de poule unique de 10 joueuses pour les tableaux Benjamines, Minimes, Cadettes, Juniors et Seniors avec un classement intégral.

Les Tableaux et poules masculins

En benjamins, minimes, cadets et juniors, la compétition se déroule sous forme de tableaux à classement intégral, précédée de deux poules de 8 joueurs.

Pour les seniors, le tableau se déroule sous forme de poule unique de 10 joueurs dans une poule unique avec un classement intégral

Tableaux principaux et secondaires

A l'issue des poules de 8, **benjamins, minimes, cadets et juniors**, les joueurs sont placés dans les tableaux finaux de la façon suivante :

Les 3 premiers de chaque poule sont placés directement en ¼ de finale du tableau principal (ou OK)

Les 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} sont placés dans le tableau secondaire (ou KO)

Un match de barrage aura lieu entre le 4^{ème} de la poule A et le 5^{ème} de la poule B et inversement.

Les vainqueurs de ces matchs de barrage sont placés en quart de finale du tableau principal (ou OK)

Les perdants de ces matchs de barrage sont placés en quart de finale du tableau secondaire (ou KO)

Puis, ¼ de finale, ½ finale et finale dans les deux tableaux avec un classement intégral de 1 à 16

En cas de catégorie incomplète, la formule sera adaptée en fonction du nombre de joueurs par le Juge-Arbitre principal, en accord avec le responsable technique et le responsable élu de la ligue pour cette compétition.

Article 6 – Durée des parties

Toutes les parties se déroulent au meilleur des 5 manches sauf pour les tableaux seniors qui se dérouleront au meilleur des 7 manches.

Article 7 – Récompenses

Les quatre premiers de chaque catégorie monteront sur le podium à l'issue de la compétition pour recevoir leurs récompenses

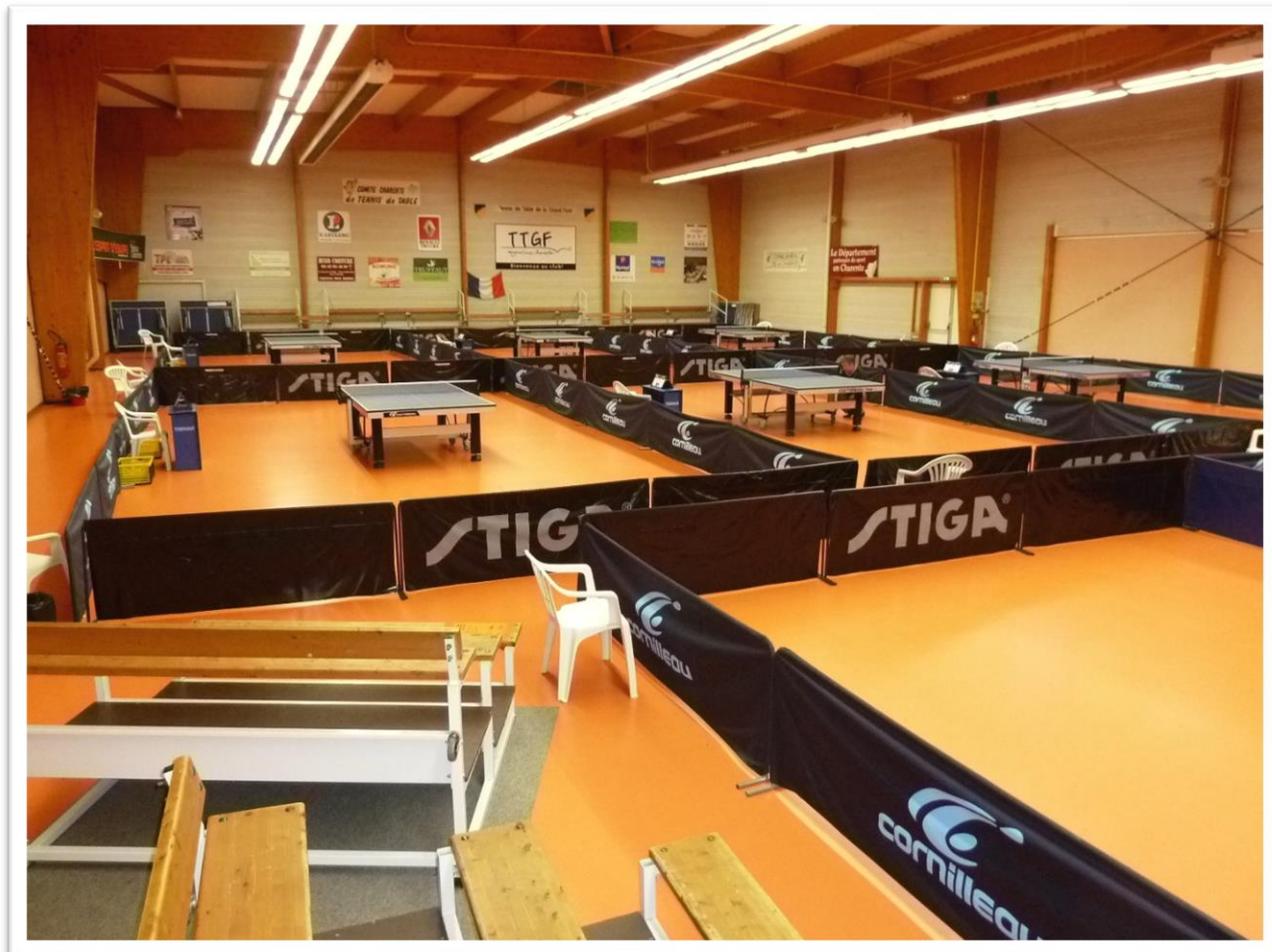
Chaque vainqueur sera déclaré Champion de La Ligue Nouvelle-Aquitaine dans sa catégorie.

Les 4 premiers clubs seront récompensés aux nombres de participants et départagés aux résultats en cas d'égalité.



LES JUGES-ARBITRES

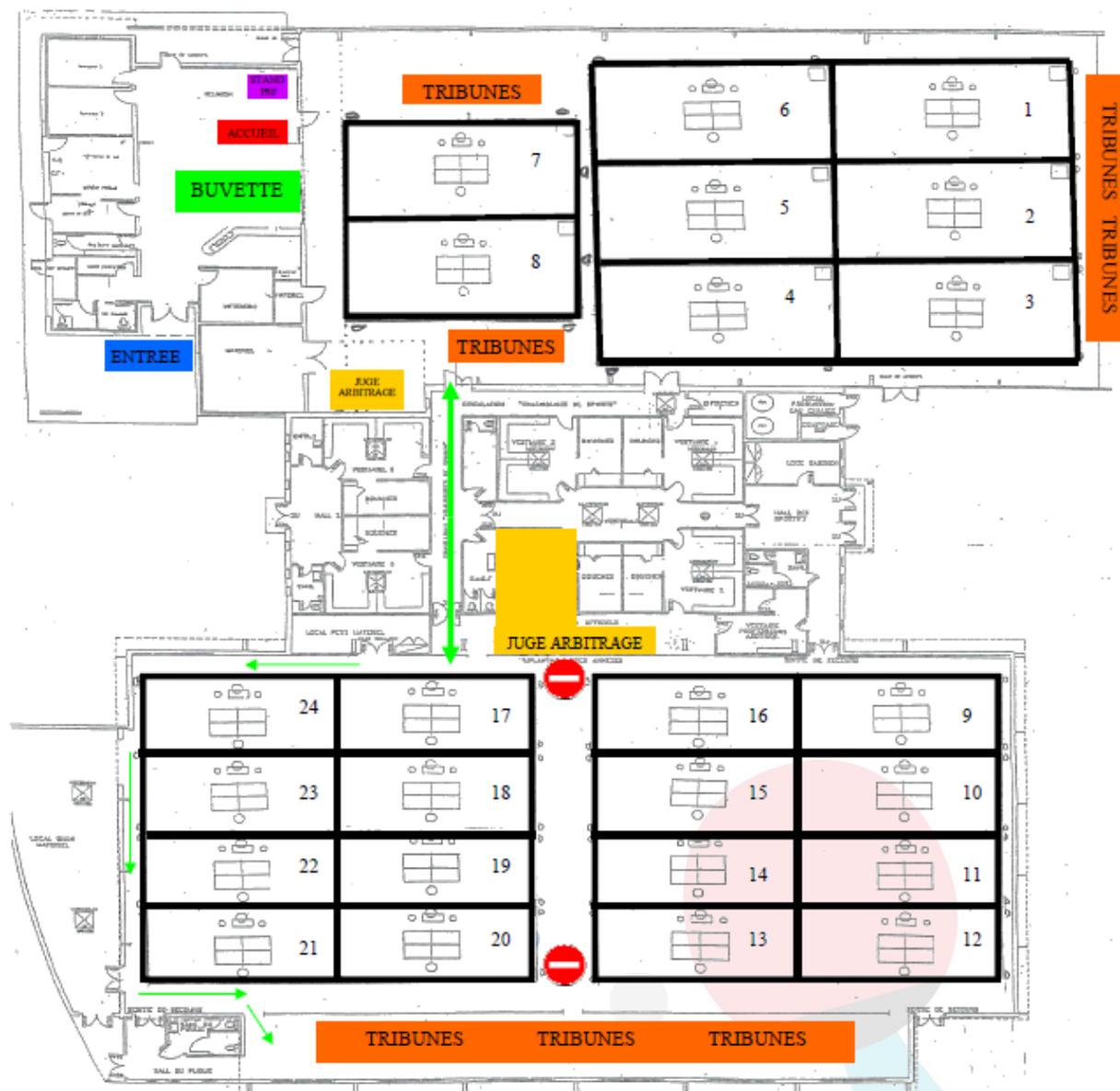
- ROUILLARD Judikaël (JA Principal) – 06 64 15 10 06
- LEROY Stéphane
- GUILLOTEAU Patrice
- GANDREUIL Benoit



Balles utilisées : Butterfly ***G40+

PLAN DE LA SALLE

SALLE JEAN-PHILIPPE GATIEN



BIENVENUE À ANGOULÊME !!!

- Les spectateurs et accompagnateurs sont invités à suivre les rencontres depuis les tribunes
- Merci de ne pas stationner dans les travées
- Seuls les pongistes et leurs coachs sont autorisés sur le plateau de jeu
- Des poubelles sont à votre disposition dans les 2 salles, merci de respecter la propreté des lieux

HORAIRE GÉNÉRAL

Compétition du Samedi :

Horaires prévisionnels

9h00	Ouverture de la salle
9h30 – 10h15	Accueil et pointage des joueurs (licence obligatoire)
10h30	Début de la compétition – fin prévisionnel 20h00

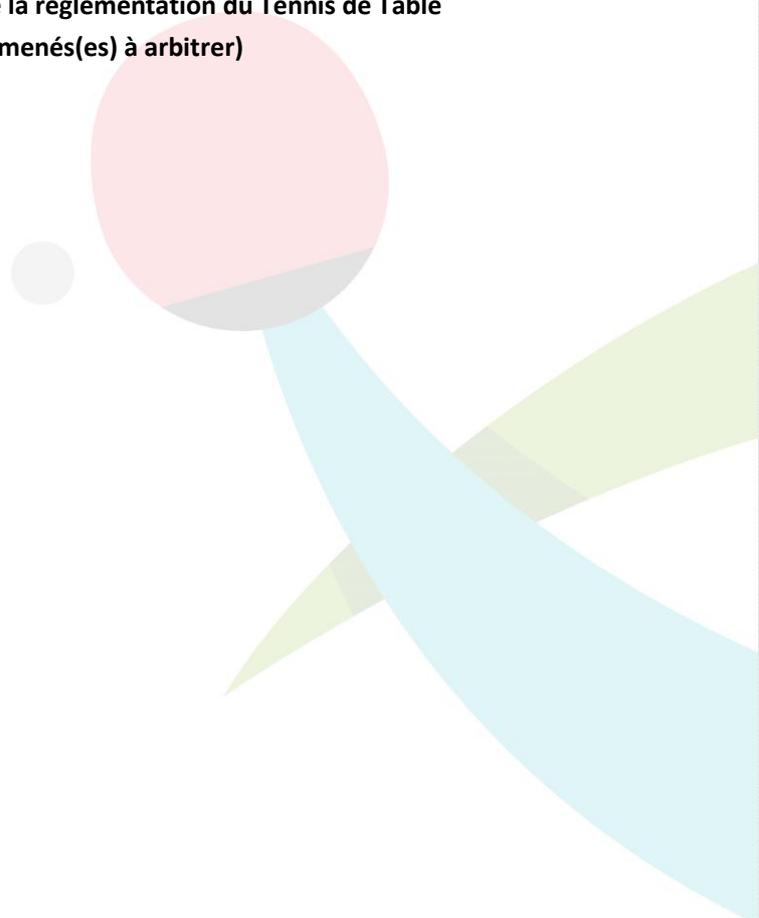
Compétition du Dimanche :

Horaires Prévisionnels :

8h00	Ouverture de la salle
9h30	Début de la compétition - 16h00 podiums - fin prévisionnel 17h00

RAPPEL : LE COACHING EST AUTORISÉ

**Les joueurs et joueuses devront connaître la réglementation du Tennis de Table
(ils/elles pourront être amenés(es) à arbitrer)**



LISTE DES PARTICIPANTS

BENJAMINES

	Licence	Nom	Prénom	N° club	Club	Class.	Cat.	Critérium	CD
1	3342073	MONCERE	Iola	10330084	AS VILLENAVE TT	644	B2	N2 M	CD33
2	7925100	NOCQUET	éline	10790235	NIORT TENNIS DE TABLE	628	B2	R M	CD79
3	7924505	GARD NEDELEC	albane	10790235	NIORT TENNIS DE TABLE	614	B2	N2 B	CD79
4	1910298	ALBENTOZA	Louise	10190073	HAUTE CORREZE TT	519	B2	R M	CD19
5	1614500	ARSEGUET	Rose marie	10160029	ANGOULEME TTGF	500	B1	N2 B	CD16
6	9322517	TANG BOULANGER	Manon	10330002	SAG CESTAS	500	B2	N2 B	CD33
7	4711577	VAZART	Michelle	10470006	TT PASSAGEOIS	500	B2	N2 B	CD47
8	4712000	SUREAU	Abby-Gael	10470006	TT PASSAGEOIS	500	P	R M	CD47
9	3346777	CASSISA	Shaina	10330084	AS VILLENAVE TT	500	B2	R M	CD33
10	3351754	ROUVRAIS	Lorenn	10330067	CAM BORDEAUX	500	B1	D1	CD33

BENJAMINS

	Licence	Nom	Prénom	N° club	Club	Class.	Cat.	Critérium	CD
1	3347938	CAMMAS	Raphael	10330067	CAM BORDEAUX	1065	B2	N2 M	CD33
2	1718138	TRAMONTI	Gabriel	10170064	CP FOURAS TT	758	B1	N2 B	CD17
3	3347416	BOUTOT	Thomas	10330084	AS VILLENAVE TT	743	B2	N2 B	CD33
4	3346565	N'ZITA-CAZALBON	Baptiste	10330084	AS VILLENAVE TT	716	B2	N2 B	CD33
5	4711537	GUISSET	Alexandre	10470007	RAQUETTE MARMANDAISE	657	B2	R M	CD47
6	408608	VOLPEI	Léandre	10400025	PING PONG MEZOSSAIS	648	B2	R M	CD40
7	7925829	GOBERT	Thomas	10790235	NIORT TENNIS DE TABLE	633	B2	D1	CD79
8	4712292	FIORAVANTI	Maxime	10470001	SU AGENAIS TT	607	B2	D	CD47
9	8615985	DORCKEL	Logann	10860193	NAINTRE MJC	603	B2	PR	CD86
10	1615159	FORT	Romain	10160029	ANGOULEME TTGF	601	B1	D1	CD16
11	8616946	AUGENDRE	Lenni	10860024	JAUNAY CLAN VAL VERT TT	601	B1	PR	CD86
12	879812	PARNEIX	Jean Baptiste	10870109	BOISSEUIL TT	595	B2	D2	CD87
13	8616386	MERCIER	Constant	10860016	FJEPS NEUVILLE TT	592	P	PR	CD86
14	3345488	MAILLET	Julien	10330013	SA MERIGNAC	584	B1	N2 B	CD33
15	408749	ZAGO	Titouan	10400025	PING PONG MEZOSSAIS	575	B2	D2	CD40
16	7925797	CHAUVINEAU	Jules	10790005	PERIGNE TT	558	B1	D1	CD79

MINIMES FILLES

	Licence	Nom	Prénom	N° club	Club	Class.	Cat.	Critérium	CD
1	1910221	ABDESSELAM LACROIX	Emma	10190073	HAUTE CORREZE TT	980	M2	N2 C	CD19
2	1716389	KRISMER	Léane	10170064	CP FOURAS TT	817	M2	N2 M	CD17
3	3341410	LABOUZE	Sybille	10330067	CAM BORDEAUX	745	M2	N2 M	CD33
4	408688	MURO GARCIA	Eléna	10400002	J D ARC DE DAX	647	M2	R M	CD40
5	7924588	JAMONNEAU-JAMERON	Lyna	10790042	PARTHENAY PPC	624	M2	N2 M	CD79
6	8614333	DELAUNAY	Calie	10860024	JAUNAY CLAN VAL VERT TT	622	M2	N2 M	CD86
7	8317965	DUFOUR	Coline	10400004	BISCARROSSE OLYMPIQUE TT	600	M2	D1	CD40
8	7925927	DUVET	Alice	10790024	MAULEON TRINITAIRES TT	569	M2	R M	CD79
9	1615258	ARIMA	Amané	10160029	ANGOULEME TTGF	545	M2	N2 M	CD16
10	8614213	DELWAL SPITERI	Kiara	10860122	SAINT BENOIT TT	544	M2	D1	CD86

MINIMES GARÇONS

	Licence	Nom	Prénom	N° club	Club	Class.	Cat.	Critérium	CD
1	8615542	BRILLOUET	Lucas	10860024	JAUNAY CLAN VAL VERT TT	1162	B2	N2 M	CD86
2	1613747	OUKAMBA-GILLAIZEAU	Noam	10160029	ANGOULEME TTGF	1067	M1	R M	CD16
3	7922824	NOIRAUT	Corentin	10790005	PERIGNE TT	1049	M2	R M	CD79
4	8614855	VASNIER	Paul	10860122	SAINT BENOIT TT	901	M2	N2 M	CD86
5	8614406	PUAUD	Léo	10860035	POITIERS TTACC86	824	M2	R M	CD86
6	3348469	MROZ	Raphaël	10330002	SAG CESTAS	819	M2	R M	CD33
7	649153	ROGER	Paul	10640003	SECTION PALOISE-ASPTT TT	816	M2	R M	CD64
8	1613426	RENARD	Tyméo	10160024	GOND PONTOUVRE TTGP	810	M2	R M	CD16
9	1718391	GUINARD	Colin	10170064	CP FOURAS TT	801	M1	R M	CD17
10	3345494	ROBERT	Timothée	10330025	ES BRUGES TT H.V	798	M2	N2 M	CD33
11	408531	ROUVRAIS	Glenn	10330067	CAM BORDEAUX	771	M1	R M	CD33
12	8614966	THIRAUT-FIALIPS	Maël	10860229	POITIERS STADE POITEVIN TT	770	M2	R M	CD86
13	408686	DU CAMP	Lubin	10400013	AS HOSSEGOR TT	760	M1	R M	CD40
14	7924523	CLAUZEL	Antoine	10790235	NIORT TENNIS DE TABLE	737	M2	R M	CD79
15	7925046	GARAULT	Nathan	10790235	NIORT TENNIS DE TABLE	735	M2	R M	CD79
16	3345226	BOUCHIKHI	Ibrahim	10330045	US BOUSCAT TT	734	M2	R C	CD33

CADETTES

	Licence	Nom	Prénom	N° club	Club	Class.	Cat.	Critérium	CD
1	3339259	MEYLHEUC	Juliette	10330084	AS VILLENAVE TT	1173	C2	N2 C	CD33
2	648629	LECOULANT	Clara	10640004	A. LESCARIENNE TT	858	C1	N2 C	CD64
3	7924194	LETOURNEUR	Emma	10790005	PERIGNE TT	817	C2	N2 C	CD79
4	648628	LECOULANT	Alicia	10640004	A. LESCARIENNE TT	779	C1	N2 C	CD64
5	7922421	CHAUVET	Lea	10790005	PERIGNE TT	725	C2	N2 C	CD79
6	7922518	JEREZ	Kalie	10790020	BRETIGNOLLES EP	697	C2	N2 C	CD79
7	1615181	SARDET	Celia	10160024	GOND PONTOUVRE TTGP	532	C1	R C	CD16
8									

CADETS

	Licence	Nom	Prénom	N° club	Club	Class.	Cat.	Critérium	CD
1	3119752	NARAYANA	Nathan	10470009	PPC VILLENEUVE	1626	M2	N1 J	CD47
2	407580	LEBLOND	Nolhan	10400002	J D ARC DE DAX	1509	C2	N2 C	CD40
3	1717088	PATRICK	Alix	10170016	ROYAN OCEAN ST SULPICE TT	1475	C1	N2 C	CD17
4	3345948	CAMPAGNE	Sasha	10330067	CAM BORDEAUX	1473	M1	N2 M	CD33
5	8613944	SARRAZIN-LECLERC	Paul	10860035	POITIERS TTACC86	1472	C1	N2 C	CD86
6	407173	LAJUS	Andy	10400002	J D ARC DE DAX	1324	C2	R C	CD40
7	7922810	AIME GIORIA	Arthur	10790235	NIORT TENNIS DE TABLE	1318	C2	N2 C	CD79
8	408123	MILLE	Thomas	10400002	J D ARC DE DAX	1301	C2	N2 C	CD40
9	3344148	GERMAIN	Léo	10330084	AS VILLENAVE TT	1279	C1	R C	CD33
10	3345947	CAMPAGNE	Noah	10330067	CAM BORDEAUX	1260	C2	R C	CD33
11	1716651	GRELAUD	Léo	10170051	LA ROCHELLE CP ROCHELAIS	1202	C1	D1	CD17
12	649856	RODRIGUEZ ZABALETA	Eneko	10640001	GOELANDS DE BIARRITZ	1191	C2	N2 C	CD64
13	408387	ROHRHURST	Jean Benito	10400001	STADE MONTOIS TT	1156	C2	R C	CD40
14	3345638	GUIRRIEC	Evan	10330002	SAG CESTAS	1153	C2	R C	CD33
15	407161	ALSUGUREN	Baptiste	10400002	J D ARC DE DAX	1136	C1	R C	CD40
16	9459020	TANG BOULANGER	Clément	10330002	SAG CESTAS	1076	C2	R C	CD33

JUNIORS FILLES

	Licence	Nom	Prénom	N° club	Club	Class.	Cat.	Critérium	CD
1	3341483	PETIT	Lisa-Marie	10330011	US TALENCE	1327	J4	NON	CD33
2	7921349	CHARRUAU	Naely	10790005	PERIGNE TT	1143	C2	N1 J	CD79
3	4710315	GARRIGOU	Florine	10470009	PPC VILLENEUVE	1125	J3	N2 J	CD47
4	7922336	MORTEAU	Sarah	10790042	PARTHENAY PPC	1080	J1	R D	CD79
5	246167	REVESCHE	Corélie	10160029	ANGOULEME TTGF	1038	J1	N2 J	CD16
6	1612571	BLAY	Léane	10160024	GOND PONTOUVRE TTGP	1032	J2	R D	CD16
7	3342570	VILLALPANDO	Marilou	10330084	AS VILLENAVE TT	1014	J3	N2 J	CD33
8	3340363	JEANNIÈRE	Chloé	10330067	CAM BORDEAUX	987	J2	R D	CD33
9	878681	AUBERT	Charlyne	10870081	COUZEIX TT	972	J3	R D	CD87
10	8614410	GRONEAU	Perrine	10860024	JAUNAY CLAN VAL VERT TT	938	J1	R D	CD86

JUNIORS GARÇONS

	Licence	Nom	Prénom	N° club	Club	Class.	Cat.	Critérium	CD
1	245849	REVESCHE	Matheo	10160029	ANGOULEME TTGF	2178	J4	N1 S	CD16
2	1612410	CEDAT	Théau	10160029	ANGOULEME TTGF	2089	J2	N2 J	CD16
3	3342791	AVRIL	Antoine	10330067	CAM BORDEAUX	1941	J1	N2 J	CD33
4	406936	LEROY STELEA	Lucas	10400001	STADE MONTOIS TT	1835	J1	N2 J	CD40
5	8610423	POUSSET	Karl	10860193	NAINTRE MIC	1806	J4	NON	CD86
6	8612080	TARDIEU	Enzo	10860024	JAUNAY CLAN VAL VERT TT	1796	J1	N2 J	CD86
7	1717094	RIVET	Benjamin	10860035	POITIERS TTACC86	1763	J1	N2 J	CD86
8	479155	LAPEYRE-OSELE	Raphael	10470006	TT PASSAGEOIS	1758	J1	N2 J	CD47
9	648567	BATTUT	Rémi	10640004	A. LESCARIENNE TT	1696	J1	R J	CD64
10	9144528	RONNIN	Théo	10330067	CAM BORDEAUX	1683	J2	N2 J	CD33
11	3339120	BERTRAND	Yoen	10330067	CAM BORDEAUX TT	1638	J4	N2 J	CD33
12	3342569	VILLALPANDO	Raphaël	10330084	AS VILLENAVE TT	1525	J1	R J	CD33
13	3339260	MEYLHEUC	Clément	10330084	AS VILLENAVE TT	1525	J4	NON	CD33
14	3342559	DUBERNAT	Maxim	10330011	US TALENCE	1516	J3	NON	CD33
15	1716042	BOBES	Maxime	10170050	SAINTES USSTT	1513	J4	NON	CD17
16	3338318	HEBERT	Alexis	10330067	CAM BORDEAUX	1482	J3	NON	CD33

SÉNIORS DAMES

1	407199	MECHRAFY	Carla	10400004	BISCARROSSE OLYMPIQUE TT	1169	S	R	CD40
2	241787	COUTOU	Cécile	10240020	AL COULOUNIEIX TT	1132	S	NON	CD24
3	406350	FOMBELLIDA	Margaux	10400002	J D ARC DE DAX	1115	S	N2	CD40
4	1610232	VRIGNAUD	Eva	10330011	US TALENCE	1111	S	NON	CD33

SÉNIORS MESSIEURS

1	166502	DURANSPAHIC	Admir	10470009	PPC VILLENEUVE	2651	S	NON	CD47
2	7915230	RENAUDON	Gaëtan	10170064	CP FOURAS	2514	S	NON	CD17
3	8516467	SOULARD	Simon	10790005	PERIGNE TT	2413	S	NON	CD79
4	3332154	GIREAU	Arnaud	10330067	CAM BORDEAUX	2347	S	N1	CD33
5	169808	MARTY	Damien	10160029	ANGOULEME TTGF	2299	S	NON	CD16
6	403770	DUBOSCQ	Gabriel	10400001	STADE MONTOIS TT	2237	S	N2	CD40
7	476597	ROUSSILLE	Nathan	10470007	RAQUETTE MARMANDAISE	2207	S	N2	CD47
WILD CARD	1612331	DOUSSINET	Nathan	10790005	PERIGNE TT	2185	C2	N1 CJ	CD79
9	23891	GUERMIT	Antoine	10160029	ANGOULEME TTGF	2103	S	N2	CD16

OÙ DORMIR ?

Les hôtels partenaires de la compétition.
Se présenter de la part du TTGF Angoulême.



Hôtel Kyriad Angoulême Nord Champniers
184 Rue Des Platanes, 16430 Champniers
05 45 68 03 22

<https://angouleme-nord-champniers.kyriad.com/fr-fr/>



Hôtel Première Classe - Route De Saint Michel
La Croisade - 16400 La Couronne
05 45 61 89 44

<https://angouleme-sud-la-couronne.premiereclasse.com/fr-fr/>

Autres hôtels :

- Hôtel Première Classe Angoulême Ouest Saint Yrieix - 114 Rue de Royan - 16710 Saint-Yrieix-sur-Charente - 05 45 69 78 95
- Hôtel ibis budget Angoulême Centre - 179 Av. Gambetta - 16000 Angoulême - 08 92 68 31 78
- Hôtel F1 Angoulême - 210 Rue des Meneaux, 16430 Champniers - 08 91 70 51 62
- Greet hôtel Angoulême - 114 Route De Royan, 16710 Saint-Yrieix-sur-Charente - 05 45 69 78 95
- B&B HOTEL Angoulême - 4 Rue de la Croix Blanche, 16160 Gond-Pontouvre – 08 90 10 67 04

OÙ SE RESTAURER ?

CARTE DU BAR

BOISSONS

COCA-COLA	2.50 €
ORANGINA	2.50 €
ICE TEA PÊCHE	2.50 €
BIÈRE	2.50 €
THÉ / CAFÉ	1 €
BOUTEILLE D'EAU	0.50 €

SNACKS

TWIX	1 €
CREPES	1 €

FORMULES REPAS

PÂTES BOLO BOISSON CRÈPE	6 €
GRILLADE FRITES BOISSON CREPE	6 €

La réservation est plus que **souhaitée pour les midis**
et **OBLIGATOIRE** pour les repas du samedi soir

RÉSERVATION à l'adresse ceptine@yahoo.fr avant le 20/02/2023

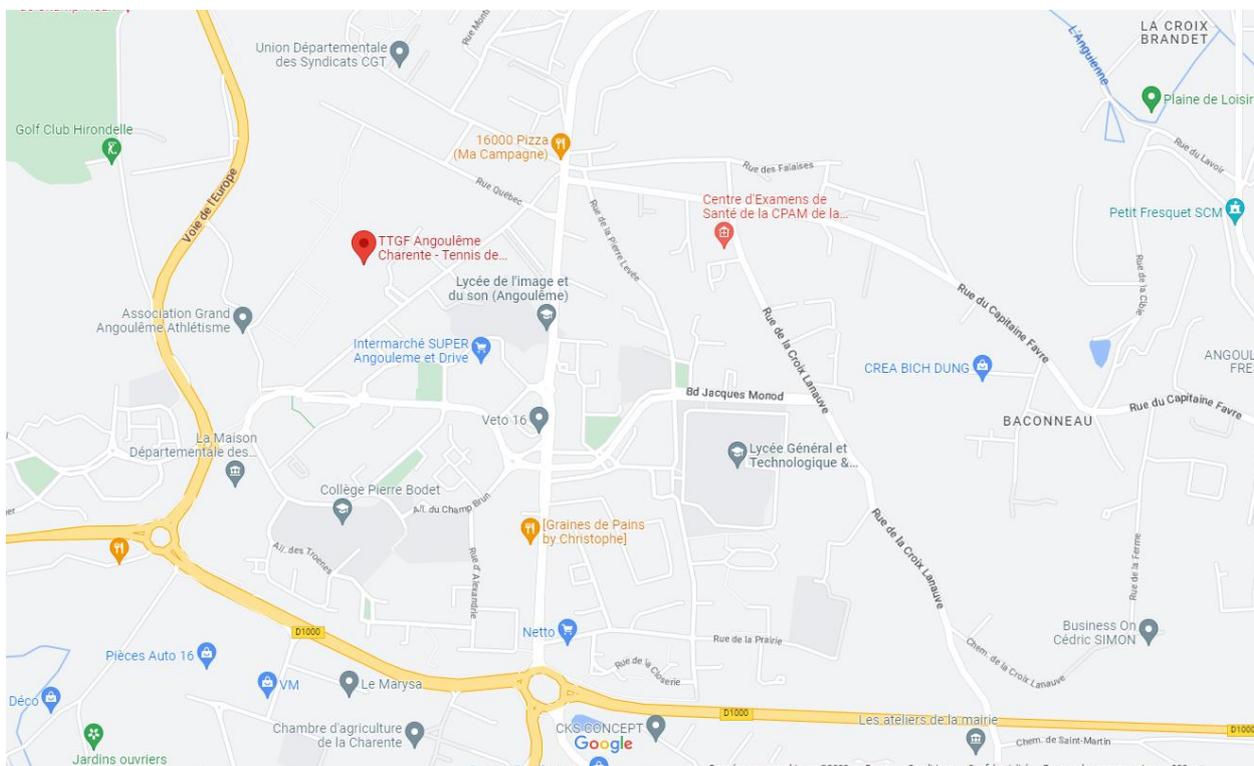
**AUCUN REPAS NE SERA SERVI LE SAMEDI SOIR
SANS RÉSERVATION**



ADRESSE DE LA SALLE

TTGF Angoulême Charente - Tennis de Table de la Grand Fond

74 Rue de la Trésorière, 16000 Angoulême



Contacts

Anthony GUITREAU - 06 62 46 17 34

Jacques MOMMESSIN - 06 82 00 48 55

APPELS D'URGENCE



SAMU



Police
Gendarmerie



Pompiers



Toutes
urgences